## **TENNIS CLUB du ROVE**

## Règlement intérieur

	<ul> <li>L'adhésion au Tennis Club du ROVE implique l'acceptation du présent règlement intérieur, applicable à tous les membres du club de tennis.</li> </ul>
TENNS CON DU NOVE	<ul> <li>L'adhésion au club de tennis est acquise aux personnes à jour de la licence FFT et de la cotisation.</li> </ul>
AUCUN	<ul> <li>Un adhérent qui quitte le club de tennis en cours d'année <u>n'a pas le droit de demander le</u> <u>remboursement de sa cotisation au prorata de son</u> <u>temps d'absence</u>. La cotisation au club de tennis marque l'adhésion au projet associatif et non une « avance » sur des services attendus</li> </ul>
Be on	<ul> <li>Il est souhaitable d'arriver à l'heure pour ne pas perturber les cours et pour participer à l'échauffement, indispensable pour la sécurité de vos articulations.</li> </ul>
	<ul> <li>Le matériel mis à disposition des adhérents doit être soigneusement rangé à l'endroit prévu à cet effet.</li> </ul>
	<ul> <li>Par respect pour les animateurs et les autres adhérents participants, les téléphones portables restent dans les sacs et il est souhaitable de limiter les bavardages.</li> </ul>
<b>ECOUTE</b>	<ul> <li>Les animateurs diplômés et salariés sont à votre écoute, n'hésitez pas à leur faire part de vos remarques et à leur demander conseil.</li> </ul>
	<ul> <li>L'association n'est pas responsable des vols durant les activités.</li> </ul>
ASSURANCE	En cas d'accident les adhérents sont assurés par la FFT (licence souscrite à l'inscription)



• Toute fiche d'inscription validée vaut acceptation du droit à l'image, sauf notification expresse par courrier.



 Votre pratique sportive a été interrompue pour des raisons de santé ou votre certificat médical à plus de 3ans.